

1. Débitrice: **Gaspard SA**, rue Prévost-Martin 5,
1205 Genève

2. *Remarques:* Achat, vente, distribution, représentation, courtage, exportation et importation de toutes matières premières, marchandises, montres, bijoux et produits manufacturés ou non; étude et financement de toutes opérations commerciales, financières et industrielles; acquisition et administration de participations dans toutes entreprises commerciales, financières et industrielles.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
G. Unternaehrer/P. Wolfer, tél. 022 388 89 04
Office des faillites
1227 Carouge
(03951386)